



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## Compte-rendu Comité Directeur CD87 - 25 mars 2016

**Participants (9):** Marc DRUTEL ; Christophe GERMANNAUD ; Paul-Louis LAFONT ; Loïc LACOUCHIE ; Pascal CHARBONNIAUD ; André JANDAUD ; Lionel DOUDET ; Guillaume BREGEAT ; Max GONON ;

**Excusés (4) :** Cédric BREUIL ; Jean-François FAYEMENDY ; Olivier JAYAT ; Antonio ARANTES.

**Membres ayant quitté le bureau (3) :** Jean-Louis LOIREAU & Eric DUVERNEUIL (non-licenciés 2016) ; Raphael AUDUSSEAU (décision personnelle).

Réunion débutée à 18h30, Salle JP Timbaud (Mairie de Limoges).

### **A) Finalisation règlement critérium COUP 2016**

Les points suivants ont fait l'objet d'un vote :

#### **I) Nombre de concours pris en compte dans le résultat final (11 concours en tout)**

6 meilleurs concours pris en compte : 8 voix

7 meilleurs concours pris en compte : 1 voix

**Le classement final 2016 se fera sur les six meilleures marques.**

*Remarques sur avancement préparation concours critérium CD 87:*

\* OK de principe AAPPMA Saint-Yrieix pour concours le 18 septembre / en attente retour mairie

\* En attente retour AAPPMA Ladignac pour possibilité concours le 3 juillet

#### **II) Mode de calcul des points**

Deux thématiques ont été mises au vote :

A) Possibilité d'un nombre de points poissons variable & en dehors du règlement FFPSC (possibilité > 5 points par prise) Pour: 4 voix / Contre 5 voix

**En 2016 il ne sera pas possible de considérer plus de cinq points par poisson.**

B) Choix de l'organisateur l'organisateur entre 0 et 5 points par poisson

Pour: 9 voix / Contre 0 voix

**En 2016, les organisateurs pourront choisir entre zéro et cinq points par poisson.**

#### **III) Nombre de pêcheurs récompensés en fin de saison (80 participants différents en 2015 / 35 pêcheurs en moyenne)**

Il a été décidé de ne plus récompenser les 24 meilleurs classés (nombre jugé trop important au regard de la faible participation moyenne de ces 3 dernières années)

**Un nombre de pêcheurs correspondant au 1/3 du nombre moyen de participants aux différents concours critérium sera récompensé en fin de saison.** (Pour: 9 voix / Contre 0 voix)



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

## **IV) Qualification pour championnats**

En complément du principe de qualification par le critérium à la 2<sup>ème</sup> division départementale adopté lors de la dernière AG du CD, **il a été décidé de maintenir la qualification directe en 1<sup>ère</sup> division départementale au Coup pour les 3 premiers pêcheurs non déjà qualifiés pour ce championnat** (Pour 9 voix / Contre 0 voix)

La Charte du Critérium est à remettre à jour rapidement, en cohérence avec ces dernières évolutions (action M.Drutel d'ici 1<sup>er</sup> concours critérium 2016)

## **B) Mise en place Classement critérium Feeder 2016**

6 concours feeder individuel seront organisés en 2016 en Haute-Vienne.

**Sur la base de ces six concours, il a été décidé de consolider un classement final pour les pêcheurs du CD 87 (4 voix pour / 5 abstentions)**

### ***Principe de classement :***

- \* Classement type Rameau D'or
- \* 3 meilleures marques prises en compte
- \* Cotisation « organisateur » au CD : 25 € par épreuve à reverser au CD (idem critérium coup)

\*Récompenses finales prévues pour un nombre de pêcheurs correspondant au tiers du nombre de moyens de participants (idem critérium coup) / Dotation exacte à préciser dans les prochaines semaines par le bureau du CD87 en fonction des subventions/aides 2016 récoltées (équilibre budgétaire)

## **C) Mise en place nouveau CD FFPS**

Des consignes FFPS ont été reçues début mars. L'objectif est la mise en place des nouveaux CD FFPS avant fin juin 2016.

Les nouveaux CD sont à structurer autour de l'ensemble des clubs licenciés de chaque département (Début 2016, 12 clubs licenciés en Haute-Vienne : 9 clubs « coup » et 3 clubs « carpe », pas de club « mer » ou « mouche » ou « carnassier » en Haute-Vienne).

En attente des nouveaux statuts FFPS courant avril pour initier le processus.

En attente décision GR National carpe sur adhésion méthodologie.

**Appel à volontaires : pour fonctionner normalement pendant les 4 années à venir, le prochain bureau du Comité Départemental aura besoin de nouveaux volontaires. Les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent Marc Drutel pour faire acte de candidature.**

## **D) Volontariat organisation championnats vétérans 2016**

Le CD87 doit organiser 2 championnats « vétérans » dans les prochaines semaines à Saint-Pardoux :

- \* Régional les 16 et 17 avril
- \* D3 nationale les 21 et 22 mai



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

Pour la bonne organisation de ces championnats, 5/6 volontaires sont nécessaires lors de chaque journée de ces championnats.

Volontaires déclarés à ce jour:

- \* 16/17 avril : Loïc Lacouchie, Nicolas Paradinas, Christophe Findeisen (à confirmer)
- \* 21 et 22 mai : Pas de volontaires connu à date

Les volontaires doivent se faire connaître si possible au moins 15 jours avant la tenue des championnats.

## **E) Informations Diverses**

### **\* *Retraite Alain Monteaux :***

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Alain Monteaux prendra une retraite bien méritée à partir du mois de juin. Le CD87 remercie Alain pour tout le travail accompli.

Alain assurait avec brio le maintien du site internet du CD et la rédaction du bulletin annuel du CD. Tout licencié ayant envie de prendre le relais de certaines tâches accomplies par Alain est le bienvenu. Merci aux volontaires de se faire connaître rapidement.

### **\* *Manifestations de promotion de la Pêche :***

Le CD87 souhaite participer aussi activement que possible aux opérations de promotion suivantes :

- \* Fête de la pêche à Rochechouart les 4 et 5 juin
- \* Fête du lac de Saint-Pardoux les 25 et 26 juin
- \* Ateliers Pêche Nature à Saint-Junien, Bessines sur Gartempe et Aixe/Vienne entre fin mai et début juillet

Le CD87 aura besoin d'un maximum de volontaires pour participer à ces manifestations. Les licenciés intéressés peuvent contacter dès à présent Marc Drutel pour faire acte de candidature.

### **\* *Gestion balances du CD en 2016 :***

Olivier Jayat ne souhaite plus assurer le transport des balances en 2016.

Pour la saison 2016, le bureau du CD souhaiterait que le matériel soit successivement placé sous la responsabilité des différentes sections concours ayant en charge l'organisation des compétitions (état des lieux à prévoir à chaque passation de matériel entre 2 sections / petit formulaire à mettre en place)

### **\* *Organisation concours critérium Team Sensas 87***

Le COMDIR du CD a rejeté la demande du CD87 d'organiser un concours critérium en 2 manches (trop de contraintes matérielles pour les participants sur une seule journée)

Réunion clôturée à 20h15.

Le Secrétaire  
C. GERMANNAUD

Le Président  
M. DRUTEL